Cinquante-neuvième année. - N ° 98 A Jeudi 22 mai 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2684

73 – SAVOIE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBÉRY

Jugement d'ouverture

Date : 13 mai 2025.
Jugement d'ouverture d'une procédure de sauvegarde.
891 135 576 RCS Chambery.
LA SAGE.
Forme : Société en nom collectif.
Activité : l'acquisition de tous terrains, droits immobiliers ou immeubles ainsi que tous biens mobiliers et immobiliers et droits pouvant constituer l'accessoire ou l'annexe desdits biens immobiliers, l'exploitation et la mises en valeur par voie de location nues ou meublées, assorties ou non de prestations de services et de Ces biens immobiliers, l'aliénation notamment par voie de cession, d'apport et de fusion des actifs mobiliers et immobiliers de la société.prestation de services et de conseils liées au management, gestion, audit, recherche de partenariat et assistance auprès des entreprises.participation en qualité d'emprunteur et de prêteur à toute opération de prêt et de trésorerie intra groupe, la possibilité de consentir à toutes garanties réelles..
Adresse : 185 Route de la Sage, Zone Artis, 73330 Domessin.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, et désignant administrateur SELARL Anasta / Me V.Rousseau Et Me M.Chapon 5 Avenue du Général de Gaulle 73000 Chambéry avec les pouvoirs : outre les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, d'assister l'entreprise dans tous ses actes de gestion, mandataire judiciaire SELARL Marc Ferrando / Me Marc Ferrando 16 Boulevard de la Colonne 73000 Chambéry.Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.